



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 19 du mois d'octobre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14 (4 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphanie CISCARD, , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir S. Ciscard)

Isabelle VIRONDEAU (pouvoir C. Caron) Emmanuelle DUPUY (pouvoir N. Tardif)

Stéphane FARGE (pouvoir Ivan Ricordel) Alexandre TRONCHE.

Secrétaire de séance : Murielle GENTE

Date de convocation : 14 octobre 2022

DELIBERATION N° 2022.58 Désignation d'un correspondant incendie et secours

Monsieur le Maire donne communication aux élus du décret n° 2022.1091 du 29 juillet 2022 qui instaure l'obligation de désigner un correspondant incendie et secours avant le 1^{er} novembre 2022 parmi les membres du conseil municipal.

Le correspondant assurera l'information et la sensibilisation des habitants et du conseil municipal, ainsi que la révision du plan communal de sauvegarde.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la désignation en qualité de correspondant incendie et secours de Stéphanie CISCARD, adjointe au maire, qui se porte volontaire pour assurer cette mission.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christophe CARON



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0